

Licence professionnelle Responsable des services d'accueil petite enfance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable des services d'accueil petite enfance. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039470

HAL Id: hceres-02039470

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039470>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Responsable des services d'accueil de la petite enfance

- Université Blaise Pascal – UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement cohabilité : /

La licence professionnelle *Responsable des services d'accueil de la petite enfance* a été créée en 2012 par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Clermont-Auvergne (une composante de l'Université Blaise Pascal) sur le site d'Aurillac, en partenariat avec l'Institut du travail social de la région Auvergne (ITSRA). Il s'agit de la deuxième formation de ce type sur l'ensemble du territoire national.

Elle vise en priorité des publics de diplômés du travail social (éducateurs de jeunes enfants - EJE, éducateurs spécialisés - ES, assistants de service social - ASS) et des carrières sanitaires et sociales (BTS, DUT, etc.). Elle peut aussi concerner des personnes en reconversion.

Les enseignements allient formation théorique (520 heures au total) en présentiel (210 heures) et en formation ouverte à distance (FOAD) (310 heures), et formation pratique : stages et projet tuteurés (525 heures au total).

La possibilité de validation des acquis professionnels et de dispenses d'enseignement, notamment pour les diplômés du travail social (EJE, ES, ASS, etc.) permet une adaptation des parcours. De même, la part importante de FOAD et de stages se prête bien à la reprise d'études de professionnels en activité.

Synthèse de l'évaluation

Le dossier est très clair et présente des données précises tant en ce qui concerne le déroulement de la formation, le contenu des unités d'enseignement (UE), la conception des stages et du projet tuteuré, les modalités de contrôle des connaissances, le recrutement des candidats et l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique fait manifestement preuve d'une grande réflexivité.

Quoique très détaillé, le dossier ne comporte pas d'information précise concernant les unités d'enseignements dispensées dans le cadre de la formation ouverte à distance qui concerne pourtant une part significative de l'enseignement (plus de la moitié du volume horaire). On n'y trouve pas non plus de réflexion sur les atouts et éventuellement les faiblesses ou les difficultés de ce type d'enseignement pour les étudiants, comme pour les enseignants.

La formation est organisée autour de deux stages de 7 et 8 semaines. Ce choix est revendiqué comme permettant de contourner l'obligation de gratification qui peut constituer une difficulté, voire un obstacle, pour les étudiants et les structures d'accueil dans d'autres cursus professionnalisants du secteur social et sanitaire.

Le tout jeune diplômé présente une forte attractivité et recrute à l'échelle nationale, en particulier en formation initiale. La hausse du nombre de stagiaires de formation continue témoigne des besoins en professionnalisation du secteur. Les nombreux partenariats locaux (services municipaux, caisse d'allocations familiales, conseil général...) et l'intervention de nombreux professionnels du secteur assurent un lien étroit avec le champ professionnel.

L'ouverture en formation continue et la place de la FOAD permettent d'envisager un recrutement diversifié, dans un paysage où l'offre de formation, dans le domaine, paraît encore assez restreinte (seule une LP similaire à Aix Marseille est mentionnée, sans FOAD).

Conçu initialement pour des étudiants issus de l'ITSRA (principal partenaire du dispositif), un repositionnement a été opéré du fait du recrutement d'étudiants majoritairement issus de BTS (brevet technicien supérieur).

La nette augmentation des candidatures, en particulier dans le cadre de la formation continue, témoigne de l'élargissement progressif de la notoriété du diplôme. Les effectifs sont toutefois encore relativement réduits (7, 12 puis 14 étudiants pour la troisième promotion).

La bonne insertion des diplômés, à la fois au niveau quantitatif que qualitatif, constitue également un indicateur positif.

Points forts :

- Un diplôme récent qui semble avoir acquis rapidement une bonne visibilité.
- L'ouverture en formation continue.
- L'intervention de nombreux professionnels du secteur de la petite enfance assurant un lien étroit avec le champ de professionnalisation du diplôme.

Points faibles :

- La répartition des UE sur l'année ne permet pas de valider les deux semestres de façon indépendante, la majorité des UE étant validées au second semestre seulement.
- Le dossier ne comporte pas d'information précise concernant les unités d'enseignements dispensées dans le cadre de la formation ouverte à distance qui concerne pourtant une part significative de l'enseignement
- L'évolution du profil des candidatures et la faible proportion de candidats issus de l'ITSRA pourrait remettre en cause les raisons du partenariat fort avec l'ITSRA et le fragiliser.
- Le dossier ne contient pas de supplément au diplôme.

Recommandations :

La formation semble couvrir des besoins, par ailleurs non satisfaits, tant pour les étudiants en formation initiale que pour le secteur professionnel de la petite enfance. Le temps que la formation trouve son rythme de croisière, la réflexion déjà entamée par l'équipe pédagogique sur l'évolution du profil des candidats et les aménagements nécessaires en matière d'accompagnement devrait sans doute être poursuivie. L'attention devrait porter également sur les débouchés professionnels. Le développement de nouveaux partenariats évoqués dans le dossier serait souhaitable, si les moyens financiers et humains le permettent. Il n'est pas fait mention de candidats demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle. Cette formation pourrait pourtant en intéresser un certain nombre. Dans d'autres régions, des conventions sont établies avec le conseil régional qui peut prendre en charge les frais de formation d'un nombre limité de demandeurs d'emploi dans le cadre du plan régional de formation. La piste est peut-être à explorer. Enfin, la répartition, les modalités d'évaluation et de validation des crédits ECTS pourraient être repensées pour assurer aux étudiants la possibilité de valider effectivement 30 ECTS par semestre, conformément aux dispositions du cadre national des formations.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Ce cursus professionnalisant atteint les objectifs affichés en offrant une large place aux stages, conçus comme partie intégrante de la formation, au projet tuteuré, ainsi qu'aux intervenants professionnels du secteur de la petite enfance.</p> <p>Le cursus est présenté de manière argumentée, tant dans le dossier que dans le livret de l'étudiant joint au dossier permettant une bonne lisibilité pour les candidats, les étudiants et les professionnels du secteur. On regrette toutefois que le dossier ne comporte pas d'information précise concernant les unités d'enseignements (UE) dispensées dans le cadre de la formation ouverte à distance.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation innovante n'existe, par ailleurs, qu'à l'Université d'Aix-Marseille. L'augmentation des candidatures et des admissions ainsi que le recrutement à l'échelle du territoire national, en particulier en formation initiale, témoignent de son attractivité.</p> <p>En outre, la formation entretiens des liens étroits avec les professionnels du secteur, comme le montre le dense réseau de partenaires revendiqués au niveau local.</p>

	<p>La hausse des candidatures en formation continue ainsi que la bonne insertion professionnelle des diplômées attestent des besoins du secteur en matière de formation et de professionnalisation.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique comprend trois maîtres de conférences spécialistes de la famille et de son évolution, de la prise en charge des enfants en bas âge, des questions de santé, d'éducation et d'inégalités, essentiellement en sociologie, assurant ainsi un lien effectif entre enseignement et recherche. Elle compte également un professeur des écoles, un professeur certifié, un professeur agrégé et des formateurs de l'ITSRA et des professionnels du secteur de la petite enfance.</p> <p>Le fonctionnement est manifestement collégial. Le conseil de perfectionnement associe tous les types d'intervenants ainsi que des représentants étudiants. Les différents types d'intervenants participent aux jurys, aux soutenances. Les enseignants-chercheurs titulaires de répartissent la responsabilité des UE et la responsable du diplôme se charge de la coordination et de la cohérence de l'ensemble.</p>
Effectifs et résultats	<p>La formation fait preuve d'une attractivité certaine : 100 dossiers reçus pour la troisième promotion (2014-2015) et 22 sélectionnés (mais des désistements). 85 dossiers reçus pour la quatrième promotion dont une augmentation sensible des effectifs de formation continue.</p> <p>Les effectifs sont en augmentation constante passant de 7 en 2012-2013 à 14 en 2014-2015.</p> <p>Les résultats sont excellents, avoisinant les 100 % de réussite.</p> <p>L'insertion professionnelle des diplômés est encore évaluée en interne au moyen de questionnaires mais aussi de manière plus informelle en maintenant le contact avec les anciens étudiants. Les données sont très précises et attestent de la bonne insertion des diplômés, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Le dossier précise en effet que l'ensemble des diplômés en poste exercent dans le secteur de la petite enfance ou du social</p>

Place de la recherche	<p>Cursus professionnalisant de niveau licence, le diplôme n'a pas vocation à faire une large place à la recherche. Toutefois, les enseignants-chercheurs qui y interviennent le font dans leur domaine de compétences en recherche assurant ainsi un lien entre enseignement et recherche.</p> <p>En outre, un mémoire professionnel (40 pages) doit permettre d'articuler des savoirs théoriques et des expériences de terrain et doit mobiliser une méthodologie explicite se référant à une démarche de recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Diplôme professionnel, la formation fait une place importante aux stages (15 semaines en tout) et au projet tuteuré (140 heures équivalent travaux dirigés). Les nombreux intervenants professionnels (18) travaillant dans différentes structures assurent un lien étroit avec le champ professionnel local.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages de 7 et 8 semaines (observation avancée puis mise en responsabilité et analyse) sont considérés comme pleinement intégrés à la formation et constituent un support pour construire un futur réseau professionnel. Associés au projet tuteuré réalisé collectivement, ils correspondent tout à fait aux exigences d'une licence professionnelle.</p> <p>La « courte » durée des stages est justifiée dans le dossier d'autoévaluation par un besoin de contourner l'obligation de gratification qui constitue souvent une difficulté pour les étudiants comme pour les structures d'accueil du secteur social et sanitaire.</p>
Place de l'international	<p>L'accueil des jeunes enfants se développe essentiellement à un niveau local (commune, département). Cependant, un certain nombre d'enseignements proposent une ouverture sur les conceptions de la famille et la place de l'enfant dans les sociétés non-européennes, permettant ainsi une meilleure prise en charge des enfants de migrants. De plus, un enseignement de langue vivante est proposé afin de faciliter l'accueil des enfants de famille non-francophones. Enfin, les politiques publiques élaborées à l'échelon européens sont prises en compte.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'accès est possible en formation initiale et formation continue (FC). Le recrutement s'effectue sur dossier et sur entretien après examen du dossier par la commission pédagogique (80 à 100 dossiers pour les promos les plus récentes avec possibilité de validation des acquis professionnels mais cette possibilité n'a pas été utilisée jusqu'ici). L'accent est mis sur le projet professionnel des candidats.</p> <p>Le recrutement, prévu au départ pour les étudiants de l'ITSRA principalement, se fait toutefois plus auprès de BTS ; les publics en FC semblent croître, en particulier lors de la dernière promotion où 17 candidatures en FC ont été présentées. Pour les publics de BTS, qui représentent une part importante des effectifs et qui sont moins habitués à l'autonomie requise en LP universitaire, un accompagnement spécifique a dû être mis en place et le dossier indique que les efforts « sont à poursuivre ».</p> <p>Les très bons résultats aux examens (100 % les deux dernières années) laissent penser que les réflexions de l'équipe pédagogique ont porté leurs fruits.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation repose sur un volume horaire important de formation ouverte à distance avec des classes virtuelles, des forums, des travaux de groupe... Les étudiants doivent y être assidus au même titre que pour les cours en présentiel.</p> <p>Aucune information n'est donnée sur les UE concernées par la formation à distance ni sur les critères de choix des UE ainsi enseignées. Si l'équipe pédagogique fait preuve d'une forte réflexivité sur le déroulement du cursus, l'évolution de la maquette, l'évaluation, les modalités de contrôle des connaissances... rien n'est dit en ce qui concerne la formation ouverte à distance. Les enjeux financiers sont évoqués (mutualisation, réduction du coût de la formation) mais on s'interroge sur ce qu'il en est au-delà de cet aspect, sur les UE concernées, les critères de choix de ces UE.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement indiquées dans le dossier et dans le livret de l'étudiant. Elles sont conformes à l'arrêté relatif aux licences professionnelles et une deuxième session est organisée. Le jury d'examen est composé de différents intervenants (titulaires et professionnels du secteur de la petite enfance).</p> <p>Cependant, le livret de l'étudiant fait apparaître une validation de 10 ECTS au premier semestre, le reste étant validé au second, et « imputé » sur le premier semestre.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le livret de l'étudiant ainsi que la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont très clairs et détaillés faisant bien le lien entre contenus des UE et compétences.</p> <p>Des séances de débriefing sont organisées pour évaluer la progression de l'acquisition des compétences, en particulier au retour du stage.</p> <p>Le supplément au diplôme n'a pas été versé au dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>La première promotion de diplômés (six étudiants) est sortie en juin 2013. Le suivi des diplômés s'effectue à la fois de manière informelle et de manière formalisée par la distribution de questionnaires. Les données sont claires et précises.</p> <p>Le suivi sera confié à l'observatoire des étudiants dans un avenir proche.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se compose des titulaires enseignants-chercheurs, des professionnels du secteur de la petite enfance intervenant dans la formation et des représentants étudiants, il se réunit une fois par an. Il a notamment permis de prendre en considération la situation des étudiants provenant de BTS (majoritaires) qui ont plus de difficultés à s'insérer dans un cursus universitaire demandant autonomie et autoformation.</p> <p>L'équipe pédagogique s'appuie sur les différentes évaluations pour modifier l'organisation et le contenu de la formation. L'évaluation régulière des enseignements par les étudiants fait apparaître des réactions plus émotionnelles et immédiates qu'analytiques qui ne replacent pas les enseignements dans le contexte plus général du processus d'acquisition des connaissances et des compétences, questionnant la procédure d'évaluation mise en place et relativisant la place à accorder à ce type d'évaluation.</p>
---	---

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation

**Intitulé de la mention du diplôme : Licence Professionnelle responsable des services
d'accueil de la petite enfance**

Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail.

Cette Licence Professionnelle ne sera pas proposée dans la nouvelle offre de formation.

Clermont-Ferrand, le 12 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD